

Nombre de membres		
Affiliés au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12
Date de la convocation		
18/09/2018		
N°		
2018-43		

Séance du 24 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-quatre septembre à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune de Saignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Pierre HAUCOURT, Maire.

**Présents :** ANDRE Jean-Marc, BONNEFOY Claudie, BOYER Jean-Pierre, BREST Isabelle, COSTAGLIOLA DI FIORE Marie-Christine, DELAUP Annie, EYNAUD Nicole, GONTERO Sylvie, HAUCOURT Jean-Pierre, JOUVE Bertrand, OLLIVIER Bernard, SEVILLA Françoise

**Absents :** CARNAT Benjamin, DUPOUX François, LEGUAY Gilbert

BREST Isabelle a été nommée secrétaire.

**Objet : Tarifs des concessions au cimetière**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2223-1,

Vu la délibération du 18 mai 1995 approuvant la création d'un columbarium au cimetière communal et fixant le tarif des concessions et cases,

Vu la délibération du 2 mars 2000 fixant les tarifs des concessions et caveaux au cimetière,

Considérant le manque de cases au columbarium, il a été confié à l'entreprise AMIC la construction de 5 cases supplémentaires.

Dans ce contexte, il apparaît opportun d'actualiser les durées et tarifs des concessions du cimetière selon les modalités suivantes à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 :

Concession	Tarif*	Durée
Pleine terre (dim. 2,2m x 1m)	500 €	30 ans
Caveau 3 et 4 places	500 €	30 ans
Caveau 6 places	650 €	30 ans
Columbarium	150 €	30 ans

\* hors droits d'enregistrement, à la charge du titulaire en sus.

Elément	Tarif
Case columbarium (2 à 3 urnes)	500 €

En outre, il conviendra de modifier le règlement du cimetière pour tenir compte des évolutions dont il est fait état.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de fixer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 les durées de concessions accordées et tarifs comme suit :

Concession	Tarif*	Durée
Pleine terre (dim. 2,2m x 1m)	500 €	30 ans
Caveau 3 et 4 places	500 €	30 ans
Caveau 6 places	650 €	30 ans
Columbarium	150 €	30 ans

\* hors droits d'enregistrement, à la charge du titulaire en sus.

Elément	Tarif
Case columbarium (2 à 3 urnes)	500 €

- **APPROUVE** la modification du règlement du cimetière en conséquence
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à l'exécution de la présente délibération

**VOTE : POUR à l'unanimité**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

Le maire de Saignon



Jean-Pierre HAUCOURT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401057-20180924-DUX-2018-43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2018